

# Estuaire de la Gironde & Dordogne maritime

Soirée organisée par *Saint-André Avance !* autour du thème  
"Une rivière pour quoi faire"

Introduction : La Dordogne,

- 490 km depuis le Puy de Sancy (5<sup>e</sup> fleuve de France par sa longueur)
- 6 départements (Puy-de-Dôme, Cantal, Corrèze, Lot, Dordogne, Gironde)
- 5 régions administratives (Auvergne, Midi-Pyrénées, Limousin, Aquitaine, Poitou-Charentes)
- Un établissement public territorial de bassin : Épidor

## QUELLES LIMITES ?

Où se termine la Dordogne ? Au Bec d'Ambès ou dans l'Atlantique ?

Site Épidor :

- *Dès Bergerac, la Dordogne prend des airs de fleuve, longeant des coteaux aux vignobles prestigieux, et mène jusqu'à Saint-Émilion et Bourg en passant par Libourne, ancienne bastide portuaire.*
- *Tout au long de son parcours, des contreforts du Massif Central, jusqu'à l'Atlantique, la Dordogne unit les hommes qui...*

Limites de l'estuaire ?

- Limite amont  
*Un estuaire correspond à la partie d'un fleuve où pénètre la marée dynamique ainsi que la marée de salinité.*  
Or la limite (officielle) de la marée de salinité : le Bec d'Ambès ; la limite de la marée dynamique : plus de 70 km en amont (Castillon-la-Bataille pour la Dordogne ; Casseuil pour la Garonne)
- Limite aval  
Domaine maritime : Pointe de Grave – Pointe de Suzac  
Embouchure : Pointe de la Négade – Cordouan – Pointe de la Coibre

Quatre entités d'aval en amont :

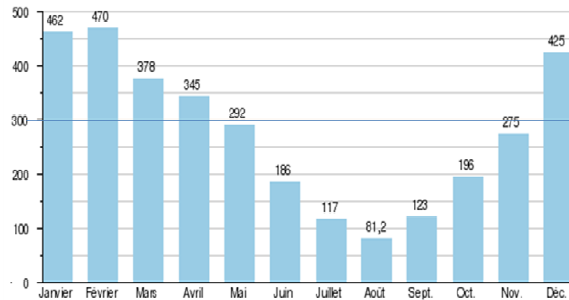
- Embouchure
- Bas estuaire
- Haut estuaire (estuaire des îles)
- Estuaire fluvial (du Bec d'Ambès à la limite de la marée dynamique)



## LES EAUX MÊLÉES

Deux composantes fondamentales

- La marée (1 à 2 milliards de mètres cubes pénètrent dans l'estuaire à chaque marée)  
Onde de marée → mascaret
- Les débits fluviaux  
1/3 pour la Dordogne : 300 m<sup>3</sup> par seconde (bassin versant de 24 000 km<sup>2</sup>)  
2/3 pour la Garonne : 600 m<sup>3</sup> par seconde (bassin versant de 55 000 km<sup>2</sup>)  
Débits variables selon les saisons

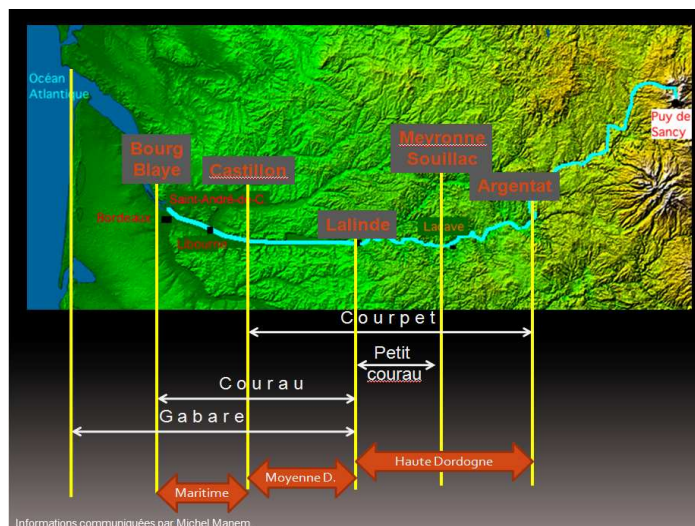


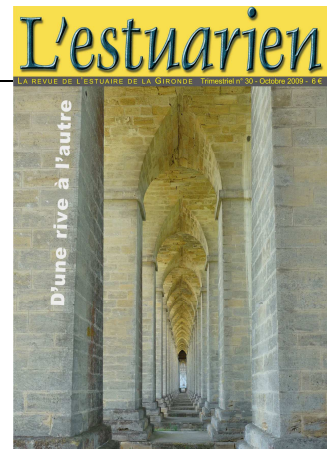
Ces deux composantes sont présentes à Sain-André.

## L'EAU, VOIE ÉCONOMIQUE OU FRONTIÈRE ?

**La Dordogne, axe économique majeur entre le Massif central et l'Atlantique jusque dans les années 1950**

- La Dordogne est navigable à partir de Mayronne / Souillac.  
En amont, à partir d'Argentat, elle est "flottable"
- À chaque tronçon correspondent des embarcations spécifiques
  - **Courpets** ou "argentats", construits pour un seul voyage  
Entre Argentat et Castillon
  - **Petits couraux**, fond plat, cale ouverte, arrière à tableau triangulaire avec gouvernail à profondeur variable, pont avant plus bas que plat bord, pont arrière surélevé  
Haute Dordogne : entre Meyronne et Lalinde
  - **Grands couraux** (ex : la "gabare" *Espérance*), également à fond plat  
Entre le canal de Lalinde, le bec d'Ambès et Bordeaux ; parfois descentes à Blaye ou Pauillac (mais pas à l'aise dans clapot)
  - **Gabare de Gironde** ou **sloop de Bordeaux**, coque en forme, destinée à transporter de lourdes charges, gréement en sloop (aurique)  
De Lalinde à l'Atlantique (cabotage)





## L'eau, une frontière

- Peu de passages d'eau
  - Bacs Blaye – Lamarque & Royan – Le Verdon
  - Ponts sur la Dordogne (Cubzac-les-ponts) ou la Garonne
- Navigation transversale quasi inexistante

## MIGRATEURS SANS FRONTIÈRE

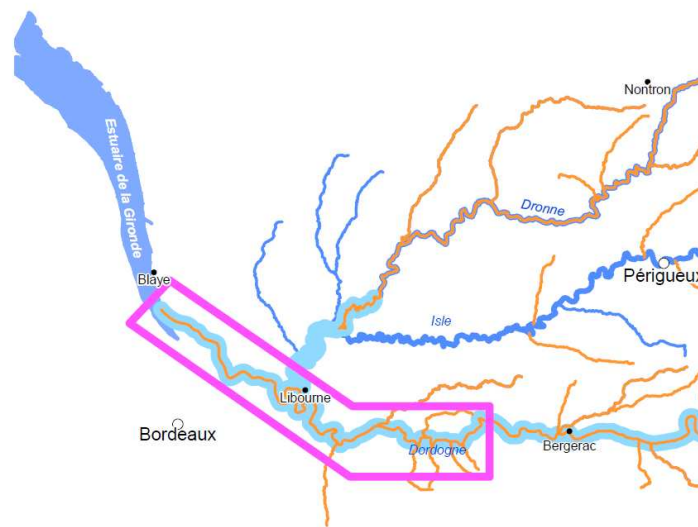
L'estuaire de la Gironde est le seul estuaire fréquenté par les 11 espèces de migrateurs amphihalins\* d'Europe.

\*Migrateurs amphihalins : poissons qui vivent une partie de leur cycle biologique en mer, et le reste en eau douce.

Sur ces 11 espèces, 8 sont présentes dans la Dordogne :

- Lamproie marine
- Lamproie de rivière
- Grande Alose
- Alose feinte
- Saumon atlantique
- Truite de mer
- Anguille
- Esturgeon d'Europe

La Dordogne fluviale représente un lieu de reproduction potentiel pour l'Esturgeon d'Europe



## CONCLUSION

L'estuaire fluvial = Dordogne maritime

- Topographie
- Mascaret
- Navigation
- Ponts
- Poissons

Le canton de Saint-André est désormais inclus dans le périmètre *Leader Estuaire de la Gironde*.  
Mais exclus du périmètre *Sage estuaire de la Gironde* (à la demande d'Épidor).